



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ No 14 \_\_\_\_\_  
 Moto-Club \_\_\_\_\_ Amicale Moto Verte du Mollois \_\_\_\_\_  
 N° d'affiliation \_\_\_\_\_ 0569 \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_ Dimanche 26 Février 2023 \_\_\_\_\_  
 Lieu \_\_\_\_\_ St Martin les Meïle 79500 Melle \_\_\_\_\_  
 Organisateur technique \_\_\_\_\_ Pelletier Jean-Pierre \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_ jpc@pelletier@orange.fr \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_ 05 49 27 09 37 ou 06 80 05 68 39 \_\_\_\_\_

## ENDURANCE TT

## REGLEMENT PARTICULIER 2023

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Gourmaud Damien	Licence : 011941
Président du Jury ou Arbitre*	Barraud Francis	Licence : 003006
Membre du Jury	Bronszewski Jean-Claude	Licence : 105189
Membre du Jury	Boutet Michel	Licence : 158994
Commissaire technique responsable	Boutroix Lucien	Licence : 004941
Responsable du chronométrage	FLC Chrono	Licence :

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 DETAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
Quads Open	15 ans	80 ans	250 cc mini	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 2h30
Quads Vétérans	37 ans	80 ans	250 cc mini	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 2h30
Quads Féminines	15 ans	80 ans	250 cc mini	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 2h30
Quads Open	15 ans	80 ans	250 cc mini	<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
Quads Vétérans	37 ans	80 ans	250 cc mini	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 2h30
Quads Féminines	15 ans	80 ans	250 cc mini	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 2h30
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage

#### ENGAGEMENT :

Site Internet ---- engage-sport.com  
 Contact ---- Patrick David  
 Téléphone ---- 06 80 23 44 35 E-mail ---- patrick.david79@orange.fr

#### CHRONOMÉTRAGE :

Location de transpondeur :  oui  non  
 Tarif : 5 euros  
 Caution : non



**ARTICLE 4 CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**ARTICLE 5 RÉCLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Nom du responsable médical .... Docteur Moushine

Nombre de secouristes ..... 8

Hôpital le plus proche ..... Niort

Nombre d'ambulance(s) ..... 2

Temps de trajet (en min) ..... 15 minutes

**ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE**

**Accès :**

Nom du site ..... St Martin les Melle

Adresse ..... 79500 Melle

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... 10.4 km

Largeur minimum de la piste ..... 5 m

**CAPACITÉ MOTO :** 250  
(max. 30 pilotes par kilomètre)

**CAPACITÉ QUAD :** 110  
(max. 30 pilotes par kilomètre)

Nombre d'OCP\* ..... 6  
\*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**VISA DU MOTO-CLUB**

DATE: 22 Novembre 2022

A.M.V du Mellon

*Celignan*

**VISA DE LA LIGUE**

DATE: 12/12/2022



**VISA DE LA FFM**

DATE: 04/01/2023

NUMÉRO: 23/0008







N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ **No 14**  
 Moto-Club \_\_\_\_\_ **Amicale Moto Verte du Mellots**  
 N° d'affiliation \_\_\_\_\_ **0569**  
 Date \_\_\_\_\_ **Dimanche 26 Février 2023**  
 Lieu \_\_\_\_\_ **St Martin les Melle 79500 Melle**  
 Organisateur technique \_\_\_\_\_ **Pelletier Jean-Pierre**  
 E-mail \_\_\_\_\_ **jpclpeltier@orange.fr**  
 Téléphone \_\_\_\_\_ **05 49 27 09 37 ou 06 80 05 68 39**

## ENDURANCE TT

## RÈGLEMENT PARTICULIER 2023

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### ARTICLE 2 LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Gourmaud Damien	Licence :	011941
Président du Jury ou Arbitre*	Barraud Francis	Licence :	003006
Membre du Jury	Bronszewski Jean-Claude	Licence :	105189
Membre du Jury	Boutet Michel	Licence :	158994
Commissaire technique responsable	Boutroix Lucien	Licence :	004941
Responsable du chronométrage	FLC Chrono	Licence :	

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### ARTICLE 3 DETAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
MX1/MX3	15 ans	80 ans	151 à 500 cc 2tps/251 à 650 cc 4tps	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 5h
MX2	15 ans	80 ans	100 à 125 cc 2 tps/175 à 250 cc 4tps	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 5h
Vétérans	37 ans	80 ans	Toutes cylindrées	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 pilotes / 5h
Féminines	15 ans	80 ans	Toutes cylindrées	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 2 Pilotes / 5h
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
MX1/MX3	15 ans	80 ans	151 à 500 cc 2tps/251 à 650 cc 4tps	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 3h
MX2	15 ans	80 ans	100 à 125 cc 2tps/175 à 250 cc 4tps	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 3h
Vétérans	37 ans	80 ans	Toutes cylindrées	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 3h
Féminines	15 ans	80 ans	Toutes cylindrées	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 3h
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage

#### ENGAGEMENT :

Site Internet ---- engage-sport.com  
 Contact ----- Patrick David  
 Téléphone ----- 06 80 23 44 35 E-mail-----patrick.david79@orange.fr

#### CHRONOMÉTRAGE :

Location de transpondeur :  oui  non  
 Tarif : 5 euros  
 Caution : non



**ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guïdon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Nom du responsable médical .... Docteur Moushine

Nombre de secouristes ..... 8

Hôpital le plus proche ..... Niort

Nombre d'ambulance(s) ..... 2

Temps de trajet (en min) ..... 15 minutes

**ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE**

**Accès :**

Nom du site ..... St Martin les Melle

Adresse ..... 79500 Melle

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... 10.4 km

Largeur minimum de la piste ..... 5 m

**CAPACITÉ MOTO:** 250

(max. 30 pilotes par kilomètre)

**CAPACITÉ QUAD:** 110

(max. 30 pilotes par kilomètre)

Nombre d'OCP\* ..... 6

\*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**VISA DU MOTO-CLUB**

DATE: 22 Novembre 2022

A. M. V. du Mellon

**VISA DE LA LIGUE**

DATE: 12/12/2022



**VISA DE LA FFM**

DATE: 04/01/2023

NUMÉRO: 23/0008





N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ No 14

Moto-Club \_\_\_\_\_ Amicale Moto Verte du Nellois

Date \_\_\_\_\_ Dimanche 26 Février 2023

Lieu \_\_\_\_\_ St Martin les Nello 79500 Nello

## HORAIRES PREVISIONNELS\*

\*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date \_\_\_\_\_ 25 et 26 Février 2023

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
		<b>Samedi 25 Février 2023</b> <input type="checkbox"/>		
16 h	18 h	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Toutes catégories	2 h
16 h	18 h	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Toutes catégories	2 h
		<b>Dimanche 26 Février 2023</b> <input type="checkbox"/>		
7h15	8h15	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Quads	1 h
7h15	8h15	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Quads	1 h
9h		I tour reconnaissance <input type="checkbox"/>	Quads	
9h30		Départ <input type="checkbox"/>	Quads	2 h 30
	12h	Arrivée sur le 1er <input type="checkbox"/>	Quads	
8 h	11h30	Contrôles administratifs <input type="checkbox"/>	Motos toutes catégories	3h30
8 h	11h30	Contrôles techniques <input type="checkbox"/>	Motos toutes catégories	3h30
12h15		I tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	Motos toutes catégories	
13h		Départ <input type="checkbox"/>	Motos toutes catégories	
	16h	Arrivée sur le 1er solo <input type="checkbox"/>	solo	3h
	après 5h	Arrivée sur le 1er duo <input type="checkbox"/>	Duo	5h
	18h30	fin à tous les pilotes duo <input type="checkbox"/>		
	18h45	Remise des prix <input type="checkbox"/>		
	20h	Fin de la manifestation 2023 <input type="checkbox"/>		

